



## **PROCES VERBAL – Assemblée Générale C.N.A.M.S. Nouvelle Aquitaine Lundi 30 octobre 2023 au Pian Médoc**

**Présents** : Catherine **LEMASSON LASSEGUE** (NA), Marcel **DEMARTY** (19), Karine **AUBRUN** (23), Georges **BOUTIS** (24), Nathalie **LECAT** (33), Jacky **GARNIER** (79), Chantal **FERNAND** (86), Gérard **GOMEZ** (64), Patricia **FAURIE** (24), Sébastien **KUGLER** (79), Laurent **DAYRAUT** (17), Laurent **MELIN** (19), Thierry **RANDON** (17), Anne Sophie **BERNUCHON** (79), Valérie **HAY** (86), Corinne **CLEMENCON** (23), Laurent **BOUCHET** (86), Evelyne **BOUSQUET** (19), Corinne **COSTES** (33), Isabelle **ADAM** (33), Baptiste **ONDARTS** (64), Christian **NAVARRÉ** (87), Laurence **GAUZERE** (U2P)

**Excusés** : Nathalie **DEJEAN** (33), Alain **BOY** (64), Jean Philippe **GOURINET** (87), David **BARBUT** (40), Bettina **VIGNAUD** (17)

**En visio** : Jimmy **HENTRY** (16) & François-Xavier **ANDRAULT** expert-comptable

**Partenaires** : Groupe **VYV & Alliance des énergies**

**Secrétariat** : Valentine **SOUVERAIN**, Secrétaire générale CNAMS Nouvelle Aquitaine

### **I. Mot d'introduction de la Présidente**

Madame **Catherine LEMASSON LASSEGUE** remercie les élus et partenaires d'être présents. L'Artisanat traverse depuis quelques années de drôles de turbulences, allant de crises en crises, entrecoupé de période de reprises importantes. Nos chefs d'entreprises sont malmenés, et pourtant, les entreprises de proximité n'ont jamais été autant plébiscitées.

En effet, l'opinion publique et les médias s'accordent à penser que l'Artisanat et les TPE sont l'avenir d'une société en perte de sens. Nous devons surfer sur cette vague, mais la concurrence des nouveaux auto-entrepreneurs est rude.

L'arrivée en masse de ces créateurs de leur propre emploi doit être notre préoccupation essentielle : formation initiale de qualité, formation continue technique et transversale, accompagnement à l'évolution du statut des entreprises et focus sur la reprise de nos entreprises.

Pour cela, nos OP ont un grand rôle à jouer, en parallèle avec un réseau essentiel, celui des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) fortement malmenées actuellement.

Nos OP doivent se faire connaître au plus grand nombre et aux élus de la République, aux médias, aux collègues ; car plus on est nombreux à défendre la qualité et la pérennité de nos entreprises, plus nous serons entendus.

Je vous encourage, vous qui êtes présidents ou membres de vos bureaux, à élargir au maximum à vos membres leur présence aux instances régionales et nationales : plus on connaît, mieux on en parle autour de soi. Il n'est pas normal de rencontrer des membres d'OP locales qui n'ont aucune idée de

leur appartenance aux grands réseaux nationaux CNAMS & U2P. Ils n'ont aussi aucune conscience de ce qu'engendre leur adhésion locale.

Ainsi, l'U2P France a obtenu, au titre de la réforme des retraites un point important : l'alignement de l'assiette des cotisations CSG / CRDS à celle des salariés → mêmes revenus = mêmes droits.

Par ailleurs, la CNAMS nationale organise 2 fois par an des rencontres. Cette année, après une première séquence consacrée à l'analyse fine de l'image des métiers artisanaux dans les sociétés, Laurent MUNEROT, président national, a annoncé le lancement d'une vaste campagne de communication destinée à valoriser les métiers de service et fabrication.

Nous avons pu assister à la présentation de la nouvelle plateforme web visant à l'accompagnement à l'installation.

Et enfin, une belle ouverture sur l'utilité de l'IA (intelligence artificielle) pour le développement de nos métiers. Une journée riche et utile.

Je ne parlerai pas des rencontres de l'U2P car je serai trop longue, mais elles sont l'occasion de percevoir l'ampleur et l'importance de l'artisanat et des entreprises de proximité dans le tissu de l'entreprenariat français.

Je reviens sur l'activité de notre région en remerciant particulièrement celles et ceux qui travaillent à l'organisation du concours l'Union des Talents à Brive le 21 janvier prochain. Grâce à leur engagement, cette manifestation va revêtir une belle envergure avec un nombre d'équipes inespérés.

Pour en faire une vraie réussite, il est nécessaire que nos médias en parlent, aussi de la nécessité d'adhérer à une OP.

Je vous invite donc tous à contacter vos médias dès que Valentine aura bouclé le dossier de presse, où que vous soyez dans la région. Ce concours est un bel outil de communication, autant auprès des artisans que du public.

Pour finir, je vais passer la parole rapidement à Gérard GOMEZ pour qu'il puisse nous alerter sur les perspectives du réseau CMA et à quel point l'Etat est en train de faire un véritable holdup sur notre taxe pour frais de CMA.

## Intervention de Gérard GOMEZ, président de la CMAR

L'Etat nous avait annoncé une baisse des coûts contrats d'environ 5%. Aujourd'hui, 10% sont annoncés.

La taxe sur les frais de CMA c'est 25 millions d'euros de collecte au niveau National pour pouvoir faire des actions du quotidien au sein de nos CMA départementales ou régionales.

- ➔ L'Etat a décidé que dans les 4 années à venir, il y aura une baisse de 60 millions d'euros et donc un reversement de cette taxe à l'Etat.

Les budgets des CMA vont donc être impactés. En région NA, pour 2024, on arrivera à l'absorber mais pas pour les années à venir. Il y a 1 800 collaborateurs à la CMAR.

## II. Tour de table, point de conjoncture

**Baptiste ONDARTS** : Taxi dans les Pyrénées-Atlantiques. La profession est en danger sur le transport de malades assis. C'est une problématique de l'Etat.

**Laurent DAYRAUT** : Taxi en Charente Maritime. La profession est inquiète. Le malade assis devra payer son transport ou bien faire du collectif.

**Patricia FAURIE** : Coiffeuse en Dordogne. Le métier se porte bien, ça se maintient.

**Valérie HAY** : Esthéticienne en Vienne. Le métier de l'esthétique subit.

**Anne-Sophie BERNUCHON** : Esthéticienne en Deux-Sèvres. La conjoncture baisse. Cela s'explique par un panier moyen qui diminue et donc un CA qui chute.

**Laurence GAUZERE** : Secrétaire générale U2P 79.

**Sébastien KUGLER** : Coiffeur en Deux-Sèvres et président de la CMA 79. En coiffure la tendance est correcte.

**Laurent BOUCHET** : Coiffeur en Vienne. Il y a un espacement des visites clients et une concurrence particulière avec le déploiement des micro entreprises.

**Thierry RANDON** : Coiffeur en Charente Maritime. Problématique de recrutement en coiffure.

**Evelyne BOUSQUET** : Coiffeuse en Corrèze. Les salons qui ferment pour départ en retraite ne trouvent pas repreneurs. Autrement, il y a du travail.

**Christian NAVARRE** : Coiffeur en Haute Vienne. Il y a une évolution dans le secteur de la coiffure. Sur le recrutement, il faut mieux former. Le réel manque.

**Karine AUBRUN** : Coiffeuse en Creuse. On s'adapte selon la demande. On tire les diplômés vers le bas.

**Laurent MELIN** : Coiffeur multi salons en Corrèze. On connaît une défaillance du métier.

**Isabelle ADAM** : Coiffeuse en Gironde. Il y a un manque d'effectif, de main d'œuvre et surtout un épuisement chez les chefs d'entreprises.

**Corinne CLEMENCON** : Coiffeuse en Creuse. En fin de carrière.

**Jacky GARNIER** : Mécanicien Agricole en Deux-Sèvres. Le monde agricole tire vers le bas à cause des conditions climatiques, du recrutement, de la formation. Aucun apprenti ne s'est présenté cette année pour intégrer l'entreprise.

**Nathalie LECAT** : Esthéticienne en Gironde. Le niveau de formation baisse, il y a un manque de rigueur et d'envie.

**Corinne COSTES** : Couturière en Gironde. Il y a de moins en moins de clients. Internet est un très gros concurrent. Les individus n'ont plus la notion de la valeur d'un vêtement.

**Marcel DEMARTY** : Sellier en Corrèze. Retraité.

**Chantal FERNAND** : Esthéticienne en Vienne. Il y a une explosion d'installation et donc peu de recrutement.

**Jimmy HENTRY** : Maréchal ferrant en Charente. La profession subit une loi sur la liberté d'entreprendre qui permet aux personnes non diplômées de s'installer sans réglementations. Plusieurs métiers de l'Artisanat risquent ce droit. L'Etat et l'éducation National prenne le dessus.

### III. Rapport financier 2022

Monsieur **ANDRAULT**, expert-comptable chez Duo Solutions nous présente **le bilan et le compte de résultat**. Le voici. Valentine l'enverra au National.

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
<b>Actif immobilisé :</b>			<b>Fonds propres</b>		
Immobilisations incorporelles :			Fonds propres sans droit de reprise	81 911	64 640
Immobilisations corporelles :	1 812		Fonds propres avec droit de reprise		
Immobilisations financières :	0	0	Réserves		
			Report à nouveau		
			<b>Excédent ou insuffisance</b>	<b>5 724</b>	<b>17 271</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 812</b>	<b>0</b>	subventions d'investissement		
			provisions réglementées		
			<b>Total fonds propres</b>	<b>87 635</b>	<b>81 911</b>
<b>Actif circulant :</b>			<b>Fonds dédiés :</b>		
Stocks et en-cours			<b>Prov. pour risques et charges :</b>		
Usagers et comptes rattachés	534	1 270	<b>Dettes :</b>		
Autres créances	31 000	26 000	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs et comptes rattachés	2 423	1 770
Disponibilités	60 587	59 976	Autres dettes	4 028	3 566
Charges constatées d'avance	152		Produits constatés d'avance		
<b>Total actif circulant</b>	<b>92 273</b>	<b>87 246</b>	<b>Total dettes</b>	<b>6 451</b>	<b>5 336</b>
<b>Cptes de régularisation actif</b>			<b>Cptes de régularisation passif</b>		
écarts de conversion actif					
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>94 085</b>	<b>87 246</b>	<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>94 085</b>	<b>87 246</b>

COMPTE DE RESULTAT	2022	2021		2022	2021
<b>Produits d'exploitation</b>			Produits financiers		
cotisations	450	350	Charges financières		
chiffre d'affaires	3 465	2 922	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
production stockée					
produits de tiers financeurs	54 355	53 844	<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>5 724</b>	<b>17 271</b>
ressources liées à la générosité					
reprise sur prov. & transf charges	3 235		Produits exceptionnels :		
utilisations de fonds dédiés			Charges exceptionnelles :		
autres produits	1 165	2 000	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>62 670</b>	<b>59 116</b>			
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>62 670</b>	<b>59 116</b>
achat matières et var. stocks			<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>56 947</b>	<b>41 845</b>
charges externes	29 425	17 386			
aides financières			<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>5 724</b>	<b>17 271</b>
impôts, taxes et assimilés	129	128			
salaires et traitements	23 626	21 598	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
charges sociales	3 712	2 427	Contribution des bénévoles		
dotations aux amortissements	55	252	Mise à disposition gratuite		
dotations aux provisions					
reports en fonds dédiés					
autres charges		54			
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>56 947</b>	<b>41 845</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 724</b>	<b>17 271</b>			

Présentation simplifiée du compte de résultat. La CNAMS est structurée comme une association avec en 2022, un excédent de 5 724.00€. Cela reste très positif.

Le rapport financier est validé à l'unanimité par les élus du conseil d'administration.

#### IV. Point financier 2023

Voici ci-dessous un point financier présenté par C. FERNAND de janvier à septembre 2023.  
**Au 05/09/2023** : 30 310.64€ sur le compte courant et 45 000€ sur le livret.

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Imprimerie / Communication	2 695.15€	Secrétariat UNEC 86	1 741.57€
Fournitures Administratives	263.73€	Dialogue Social	50 000€
Loyer	1 405.67€	Secrétariat UNEC 79	371.71€
Charges (copies, timbrage, café)	4 527.62€	Secrétariat FAB 79	311.36€
TDI - informatique	469.48€	Cotisations 2023	250€
Frais téléphone	280.80€	Secrétariat U2P	435.24€
Frais comptabilité	1 965.12€	FAFCEA	6 000€
Frais de déplacement élus	1 171.75€	OPCO	490€
Frais de déplacement VS	847.33€	UNACAC 17	50€
Frais avance rencontres PARIS	5 056.96€	MAAF	9.87€
Mutuelle	211.15€		
Rémunération	16 378.22€		
URSSAF	7 166€		
REUNICA	1 618.48€		
Cotisation U2P	00.00€		
Médecine du travail	101.28€		
DGFIP	483€		
OPCO	490€		
Frais bancaires	18.50€		
ADEQUAT	731.40€		
<b>TOTAL</b>	<b>45 881.64€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>59 659.75€</b>

#### Point sur les appels à cotisation / département pour 2023 :

On remarque que **5 départements sur 12** ont cotisé à hauteur de 50€. Un rappel sera fait pour les autres.

Nom de la CNAMS Départemental	Payé ou non
Charente (16)	
Charente Maritime (17)	OUI le 17/04/2023
Corrèze (19)	
Creuse (23)	OUI le 18/04/2023
Dordogne (24)	
Gironde (33)	
Landes (40)	
Lot et Garonne (47)	
Pyrénées Atlantiques (64)	OUI le 06/03/2023
Deux-Sèvres (79)	OUI le 13/02/2023
Vienne (86)	OUI le 22/03/2023
Haute-Vienne (87)	

Le point financier est **validé à l'unanimité par les élus du conseil d'administration.**

## V. Rapport d'activité 2022

Voici la présentation de ce rapport par axe. Pour rappel, nos actions sont financées par **le dialogue social**.

### Axe 1 :

- Gestion de la CNAMS NA (suivi factures, compta, dialogue social, préparation de réunions)
- Accompagnement des CNAMS départementales (préparation de réunions, structuration, appel à cotisation)
- Mobilisation lors de réunions national, congrès national, rencontres de la CNAMS & U2P

### Axe 2 :

- Mise en forme affichage risques professionnels
- Intervention promotion des métiers dans les collèges & MFR + création de plaquettes métiers
- Diffusion d'infos juridiques
- Alimentation des réseaux sociaux, CNEWS, Extranet, outil de communication (brochures, kakemono)
- Organisation d'une formation PSC1 à Niort
- Organisation d'interventions du groupe VYV
- Co Organisation formations UNACAC avec l'AFMA, organisme de formation

### Axe 3 :

- Secrétariat pour nos OP (UNACAC, UNEC)
- Envoi de l'appel à cotisation par département
- Collaboration avec l'U2P (mutualisation projet, mise en forme de brèves)
- Partenariat Harmonie Mutuelle – Groupe VYV + DREAL NA + ATOME
- Cotisation Viv'ARTI
- Participation aux webinaires (TMS, addictions au travail, burnout en entreprise, prévention au travail)

### Axe 4 :

- Dossier FAFCEA appui conseil
- Communication FAFCEA
- Dossier un jeune une solution
- La France en courant – manifestation
- Secrétariat aux OP FAB 79 : concours meilleur apprenti du bois

Le rapport d'activité est **validé à l'unanimité par les élus du conseil d'administration.**

## VI. Point d'activité 2023

### Axe 1 :

- Gestion de la CNAMS NA (suivi factures, compta, dialogue social, préparation de réunions)
- Rédaction de projets d'actions 2023 & budget prévisionnel
- Préparation aux réunions NA (CA 30/01 visio, CA 17/04 visio, AG 30/10)
- Participation aux visio Nationale (1 par mois)
- Mise à jour de nos fichiers contacts – OP CNAMS
- Organisation et suivi de réunions de nos CNAMS départementales + dissolution de la CNAMS Limousin
- Mobilisation d'élus aux rencontres de la CNAMS et U2P
- Participation formation juin : Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises

**Axe 2 :**

- Alimentation des réseaux sociaux
- Création et mise à jour quotidienne du site internet [www.cnamsna.fr](http://www.cnamsna.fr)
- Réalisation des CNEWS / trimestre
- Diffusion d'infos juridiques du National
- Création de Kakemonos CNAMS
- Promotion des métiers : janvier et mars 2023
- Organisation d'une formation communication verbale et non verbale des élus

**Axe 3 :**

- Secrétariat aux OP : UNEC 17, 79 et 86
- Lettres d'infos U2P / Brève
- Partenariat groupe VYV – Alliance des énergies
- Lancement du projet Concours Union des Talents le 21/01/2024
- Participation à différentes réunions en collaboration avec l'U2P
- Dossier DREETS UNEC : concurrence déloyale secteur coiffure en Deux-Sèvres

**Axe 4 :**

- Dossier FAFCEA appui conseil
- Secrétariat CNAIB 79 et FAB 79
- Participation à différents webinaires
- Suivi du contrôle URSSAF en 2020

**Remarques :**

Marcel DEMARTY → les congrès se déroulent toujours à Paris. Pourquoi pas les délocaliser.

Laurent MELIN → demande des détails sur la promotion des métiers. Monsieur GARNIER témoigne.

Le point d'activité est **validé à l'unanimité par les élus du conseil d'administration.**

## VII. Mandats président(e)s

Point sur les mandats des présidents de **CNAMS Départementales** (mandats de 4 ans) :

- Jimmy HENTRY (**Charente**) : 2020 / 2024
- Catherine LEMASSON LASSEGUE (**Charente-Maritime**) : 2021 / 2025
- Marcel DEMARTY (**Corrèze**) : 2021 / 2025
- Karine AUBRUN (**Creuse**) : 2018 / 2022
- Patricia FAURIE (**Dordogne**) : 2022 / 2026
- Nathalie LECAT (**Gironde**) : 2021 / 2025
- Nathalie DEJEAN (**Landes**) : 2021 / 2025
- Lot et Garonne
- Alain BOY (**Pyrénées Atlantiques**)
- Jacky GARNIER (**Deux-Sèvres**) : 2022 / 2026
- Chantal FERNAND (**Vienne**) : 2021 / 2025
- Jean-Philippe GOURINET (**Haute-Vienne**) : 2022 / 2026

Catherine rappelle l'importance **d'inviter les élus mandataires**, CNAMS ou d'organisations professionnelles de chaque département sur les congrès, AG de la CNAMS Nationale. La représentativité est importante.

**En région NA :**

De 2020 à 2022 : Monsieur GOMEZ Gérard était président CNAMS NA ;

D'avril 2022 à avril 2024 : Madame Catherine LEMASSON LASSEGUE, Présidente CNAMS NA

**Election en avril 2024 lors d'une AGE + mise à jour des statuts régionaux.** Les candidatures seront lancées en janvier 2024.

## VIII. Vie statutaire de la CNAMS & temps forts

**Janvier** : formation communication (Paris) / Promotion des métiers (79) / UNEC TROPHY (17)

**Février** : AG de la CNAMS Deux-Sèvres (Niort) / CA FAB 79 (Villefollet)

**Mars** : AG CNAIB 79 (Niort) / Promotion des métiers (79)

**Avril** : CA CNAMS NA (visio) / CA UNEC 79 (Niort) / CA de la FAB 79 (Parthenay)

**Mai** : Lancement des réunions Union des Talents

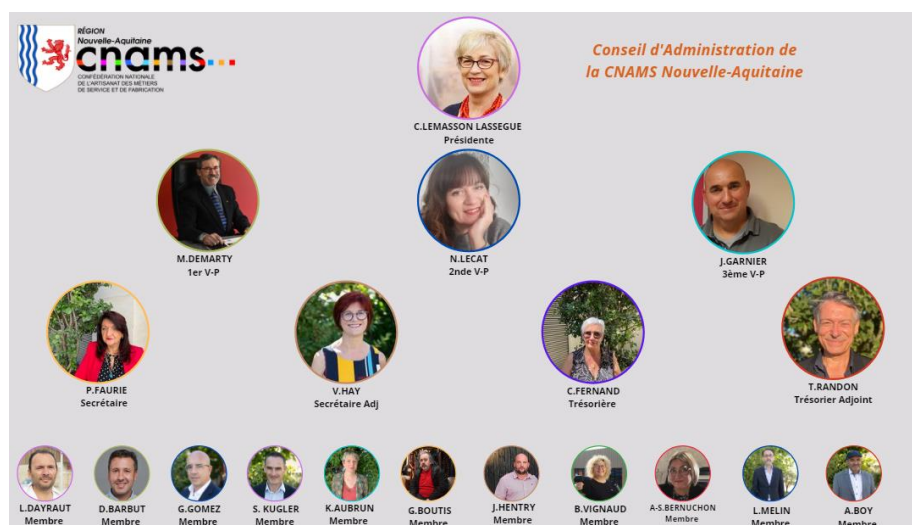
**Juin** : Formation créateurs / repreneurs (Paris) / visio CNAMS 33 / AG UNEC 79 (Niort) / Concours du meilleur apprenti du bois (Parthenay)

**Juillet** : AG U2P NA (Charente)

**Septembre** : CA UNEC 79 (Niort) / AG CNAMS 86 (Poitiers) / CA FAB 79 (Parthenay) / Déplacement à Brive (concours UT) / AG CNAMS 17 (La Rochelle) / Les rencontres de la CNAMS & U2P (Paris)

**Octobre** : AG CNAMS 23 (visio) / AG CNAMS 16 (Visio) / AG CNAMS Dordogne (mixte) / AG CNAMS NA (Pian Médoc)

Voici le trombinoscope à ce jour :



Nous n'avons pas d'élus sortants. Monsieur L. BOUCHET souhaite entrer membre du conseil d'administration.

La vie statutaire est **validée à l'unanimité par les élus du conseil d'administration.**

## IX. Les AG départementales

- 16 : AG le 16 octobre en visio
- 17 : AG le 25 septembre à La Rochelle
- 19 :
- 23 : AG le 02 octobre en visio
- 24 : AG le 23 octobre à Périgueux
- 33 :
- 40 :
- 47 :

- 64:

- 79 : AG le 13 février et CA le 7 novembre à Niort
- 86 : AG le 11 septembre à Poitiers
- 87 : AG le 04 décembre en visio

### **Mandat au CESER :**

Madame Catherine LEMASSON LASSEGUE nous explique ce qu'est le CESER. Le mandat régional a une durée de **6 ans**. Actuellement, c'est Monsieur **DEMARTY Marcel** qui est mandataire et représentant de la CNAMS.

Un renouvellement aura lieu en décembre. La CNAMS doit présenter un(e) candidat(e).

### **Nous avons 2 candidats :**

- Marcel DEMARTY, Sellier retraité en Corrèze
- Baptiste ONDARTS, Taxi des Pyrénées Atlantiques

Marcel explique que c'est un **mandat qui prend du temps**. Il y a des commissions. (Beaucoup d'étude de documents).

Baptiste tient une **entreprise de taxis** et tient également un **organisme de formation taxis**. Pour lui, c'est un mandat intéressant pour **défendre** les entreprises et les métiers de l'Artisanat.

Le **préfet de région** validera le candidat.

Nous passons aux votes à bulletin secret :

M. Marcel DEMARTY : 4

**M. Baptiste ONDARTS : 11**

Blanc : 1

Félicitations à Baptiste.

## **X. Présentation du concours Union des Talents**

**Date** : dimanche 21 janvier 2024

**Lieu** : Espace des 3 Provinces à Brive

**Horaires** : 9h00 à 18h00

C'est un **concours régional** porté par la CNAMS Nouvelle-Aquitaine. Il rassemble 4 professions composé d'une équipe de 4 personnes :

- Coiffure
- Esthétique
- Couture
- Fleuriste

L'idée est de mettre en valeur **tous les métiers de la CNAMS** en passant par un **concours artistique** d'une durée de **5h00** mais aussi de **stands** tout autour composés de **métiers d'art, exposants, autres métiers de service, partenaires...**

En fin de journée, un classement sera établi par le jury composé de professionnels. Les modèles et candidats défilent. Une remise des prix clôturera l'événement.

Le but est d'y impliquer toutes nos **organisations professionnelles**. Le concours peut mettre en avant nos professionnels, salariés et apprentis.

Les **dossiers d'inscriptions** ont été envoyés mi-septembre. L'objectif est d'avoir 15 équipes.

**Trophées** : Afin de faire travailler nos différents métiers du secteur de l'Artisanat, nous avons sollicité Monsieur Jimmy HENTRY. Il peut nous faire réaliser des figurines pour récompenser l'équipe première.

Les **invitations** seront envoyées mi-novembre. Remarque : Il faut créer un document présentant nos partenaires.

**Présentation du budget** : Nous demandons un budget de **10 000€** apporté par la CNAMS NA.

DEPENSES		RECETTES	
PROTECTION CIVILE	500.00€	BANQUE POPULAIRE	3 000.00€
TRAITEUR plateaux repas (1)	748.00€	SOCAMA	1 000.00€
TRAITEUR cocktail élus Corrèze (3)	200.00€	CMAR	1 500.00€
SECURITE	1 001.88€	INSCRIPTIONS (2)	1200.00€
SACEM	200.00€	UNEC NA	500.00€
SONO / LUMIERES	9 098.40€	REVLON	500.00€
ASSURANCES	0.00€	U2P NA	1 000.00€
ANIMATEUR (frais & cadeau)	150.00€	PLANITY	
PHOTOGRAPHE (cadeau)	40.00€	DEPARTEMENT CORREZE	500.00€
MOBILIER SALLE		REFASHION	1 500.00€
SERVICE DE NETTOYAGE	400.00€	UNACAC NATIONAL	1 000.00€
ELECTRICITE	0.00€	CNAMS NA	10 000.00€
SALLE LOCATION	1 567.00€	ALLIANCE DES ENERGIES	1 000.00€
MATERIEL A FOURNIR FLEURISTE	400.00€	UNEC LIMOUSIN	500.00€
MATERIEL A FOURNIR AUTRE			
FRAIS DEPLACEMENT (hôtel, transport) (4)	2 700.00€		
FOOD TRUCK (5)			
MOBILIER LOC VAISSELLE	409.50€		
COMMUNICATION (5)	300.00€		
REPAS DU SAMEDI 20/01 SOIR			
ACHATS FOURNITURES	50.00€		
TROPHEES ARTISANALES			
LOCATION POTEAUX NOIRS	600.00€		
<b>TOTAL</b>	<b>19 463.18€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 200.00€</b>

**Anne Sophie BERNUCHON** nous demande de solliciter la CNAIB Nationale pour un partenariat financier. Valentine lui enverra le dossier.

*Nous passons aux votes pour le budget :*

Contre : 0

Abstention : 1

**Pour : 15**

*Approbation du conseil.*

## XI. Les rencontres de la CNAMS

Catherine nous a détaillé le **programme de cette journée** (28/09) lors de son rapport moral. Voici pour information une vidéo qui reprend l'analyse de l'image et de la perception des métiers artisanaux dans la société (cabinet ASTERES) : [https://youtu.be/KI7\\_A8xqV9s](https://youtu.be/KI7_A8xqV9s)

## XII. Intervention de nos partenaires

Le groupe VYV intervient sur **l'épargne retraite du dirigeant**. Voici nos intervenants :

- Monsieur ROUBAUD Fabien, chargé de relations partenaires
- Madame ROBERT DE MONTGRAND Magalie, responsable d'animation commerciale

Le groupe Alliance des énergies nous présente notre partenariat et leur société. Voici l'intervenante :

- Madame Myriam CHAILLAUD

### XIII. Questions diverses

Valentine informe qu'une **formation avec l'ISM** est possible pour le début d'année prochaine :

« Développer son réseau d'influence auprès des parlementaires ». C'est une formation **de 7h00** en **présentiel** (ou à Paris si on mixte les régions ou dans notre région si on a au minimum 10 élus inscrits).

**Coût de la formation** : 245€ / participant avec une prise en charge du FAFCEA ou OPCO.  
Les documents seront envoyés à l'ensemble des élus pour **l'inscription courant novembre**.

Pas de questions, la séance est levée à 13h20.

La Présidente de la CNAMS Nouvelle-Aquitaine  
**Madame Catherine LEMASSON LASSEGUE**

